

Communiqué de presse

TrempliNNo : un an et des résultats encourageants !

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, et Alain Courtois, président de la Chambre de commerce et d'industrie, présentent le bilan d'un an du programme *TrempliNNo* dans le département. *TrempliNNo* est un programme de sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'innovation et d'accompagnement de leurs projets. Depuis septembre 2007 et jusqu'en 2010, 1,9 million d'euros y seront consacrés, financés par l'État, l'Union européenne, la région Centre, les partenaires départementaux (conseil général, CCI) pour chacun un quart.

Un an et des résultats encourageants

Dès le début de l'année 2007, une enquête a été conduite auprès de 1 500 entreprises, servant de base pour évaluer la situation de l'innovation en Loir-et-Cher ; la même enquête sera réalisée en 2010 pour en mesurer l'évolution. En septembre 2007, la Journée de l'innovation (une première dans le département) a rassemblé 440 participants de toute la région Centre. Le programme *TrempliNNo* a également instauré des rendez-vous dédiés à l'innovation sur des sujets spécifiques – développement collaboratif, financement de l'innovation, management de l'innovation – réunissant un nombre croissant de participants (90 personnes présentes le 8 juillet 2008). Dans le cadre de *TrempliNNo*, les communautés de communes ont organisé des rencontres, mobilisant 61 entreprises.

→ Au total, après un an, plus de 300 entreprises loir-et-chériennes ont été sensibilisées à l'innovation par des actions individuelles ou collectives. Plus de 25 diagnostics de positionnement ont été réalisés et 15 sont en cours, soit 40 entreprises accompagnées dans leurs projets.

→ Un effet *TrempliNNo*

Une récente enquête régionale sur l'innovation des entreprises, inspirée de celle réalisée au démarrage de *TrempliNNo*, a mis en évidence un taux de réponse, supérieur à la moyenne en Loir-et-Cher : 18 % de réponses contre 11 % dans les autres départements. Un résultat encourageant sur la pertinence de la sensibilisation des entreprises par *TrempliNNo*.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

***TrempliNNo*, un programme innovant au service de l'innovation**

Le programme *TrempliNNo* est expérimental à plusieurs titres, ce qui lui a valu le soutien de la région Centre. Il permet de fédérer tous les acteurs locaux de l'innovation et aborde cette problématique de façon globale, pas seulement sous l'angle technologique. *TrempliNNo* est aussi un programme évolutif qui adapte les accompagnements en fonction des besoins ressentis sur le terrain. Enfin, il permet de « rattraper » des projets mal partis, en les réorientant et en corrigeant les carences détectées.

→ À noter : l'ensemble des autres départements de la région Centre, convaincu par la démarche instaurée en Loir-et-Cher, étudient actuellement, de leur propre initiative ou encouragé par l'Aritt Centre, la mise en place des dispositifs similaires sur leur territoire.

***TrempliNNo*, un résultat concret de la Conférence départementale de l'économie**

Le programme *TrempliNNo* est le fruit du groupe de travail « *innovation et activités nouvelles* » de la Conférence départementale de l'économie (CDE). La CDE est une instance informelle de concertation mise en place en 2005 par Maurice Leroy, président du conseil général. Elle a vocation à regrouper tous les acteurs de l'économie du département pour agir plus efficacement, sur la base de diagnostics partagés, au service du maintien du tissu économique et du développement de l'emploi. La Conférence départementale est composée de trois collèges : les territoires (conseil général, communes, communautés de communes, pays), les partenaires du développement économique (chambres consulaires, association des banques, etc.) et les partenaires sociaux (Medef, CGPME, CGT...). Les membres de la CDE se rencontrent selon quatre groupes de travail : innovation et activités nouvelles, attractivité du territoire, développement du potentiel des ressources humaines et transmission d'entreprise.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr